



Bulletin municipal • n° 56 • Juillet 2023

Retrouvez toutes les actualités
de votre commune

www.villerslespots.fr 

VILLERS-LES-POTS





Cédric Vautier

Ce début d'année 2023 a été marqué par un niveau d'inflation jamais connu par les moins de 50 ans. Les hausses de prix sur les denrées alimentaires, sur les énergies affectent l'ensemble des ménages. Les budgets se resserrent pour chacun d'entre nous et nous devons faire face sans augmentations équivalentes sur les salaires. L'accès au crédit se complique et nous constatons depuis plusieurs mois une baisse des ventes immobilières.

Dans ces conditions et en lien avec notre projet « phare » concernant le bâtiment de l'Auberge, le Conseil Municipal a revu à la baisse ses projets d'investissement. Nous avons budgété principalement des opérations qui permettront une baisse des coûts de fonctionnements. Ainsi les fenêtres de l'ancienne bibliothèque, devenue espace de loisirs, seront remplacées et une isolation extérieure sera réalisée. Nos équipes ont continué à isoler les combles perdus et ce dernier bâtiment a reçu 50 cm de ouate de cellulose aux vacances de février. Un focus sur le budget vous donnera du détail sur les opérations retenues.

L'espace de la Carre a été achevé au courant de ce premier semestre. L'inauguration du 10 juin dernier a été l'occasion de proposer un tournoi à une 20aine de jeunes, de remercier les financeurs et de vous offrir l'apéritif en fin d'après-midi. Un repas tiré du sac a clôturé cette belle journée. Nous regrettons néanmoins le manque de participation à ces manifestations organisées pour vous.

Le premier semestre a été l'occasion d'aménagements arborés sur les trottoirs trop larges ou présentant des « saillies » dangereuses. Ces aménagements participent à vous faire ralentir, à absorber une partie des eaux pluviales et à embellir notre commune. Ces trottoirs, nous souhaitons que vous puissiez vous les approprier. Ainsi un arrêté en cours d'élaboration vous enjoindra à entretenir les trottoirs en façade de vos propriétés. Nous vous ferons des propositions d'ici l'automne pour accompagner toutes les bonnes volontés qui souhaitent fleurir ou arborer ces espaces.

Les abords des deux écoles ont fait également l'objet d'aménagements : des quilles pour empêcher les stationnements sur les trottoirs, la création de nouvelles places de parking.

Vous constaterez d'ici la fin de l'été la création de chicanes pour casser la vitesse rue de la Carre, la création de parking sur la rue des Rosiers pour réduire la largeur de chaussée et préserver la place des piétons, la création d'un trottoir sur la rue des Buttes.

Ne pas stationner sur les trottoirs relève du bon sens ! Certains d'entre nous l'ayant perdu, vous nous voyez obligés de sévir. Ainsi, en début d'année, le Conseil Municipal a autorisé le Maire et ses adjoints à verbaliser les contrevenants. Si nous n'avons pas encore sévi, les aménagements à venir ne vous permettront plus de vous affranchir de ces règles de bon sens.

Vous avez tous été enfants, vous avez été, vous êtes ou vous serez peut-être un jour parents, vous êtes ou vous aurez un jour des difficultés de mobilités. Alors s'il vous plaît, soyez respectueux de vos prochains et laissez les trottoirs aux piétons !

Certains quartiers passent ainsi en zone 30. La discussion sur un passage généralisé en zone 30 n'a pas fait consensus mais pourrait revenir au débat en fonction de vos comportements.

Nous ne transigerons pas avec la sécurité de nos enfants et avec les règles de bonnes cohabitations des différents usagers.

Ce premier semestre a été également l'occasion d'un important travail sur le financement du projet de construction en lieu et place de l'auberge. Les financeurs sollicités vont ainsi commencer à nous faire des retours d'ici l'automne. Nous vous proposerons une réunion publique pour vous présenter l'avancement du dossier.

Nous vous avons informé de la non reconduction de la distribution du 14 juillet pour cette année. En effet, la recherche de la bouteille de vin ou de la livre de café la moins chère ne nous ont jamais permis de budgéter une distribution pour tous. J'ai soumis au Conseil Municipal deux options : la non reconduction du dispositif ou un budget qui permette de distribuer à tous les habitants sans exception. Le choix a été fait et vous aurez constaté que de nouvelles manifestations ouvertes à tous sont proposées. Ainsi le bar éphémère est reconduit, une journée de la Carre a été créée, l'omelette du weekend de la fête patronale est maintenue, et vous êtes tous les bienvenus aux vœux de la municipalité le 12 janvier prochain.

Le 8 juin dernier, la municipalité via son Centre Communal d'Action Sociale a pris en charge le transport et la visite des Salines Royales d'Arc et Senans. Ainsi 35 de nos aînés ont pu profiter de cette première sortie et espèrent son renouvellement pour 2024.

Vous retrouverez dans ces pages :

- l'interview d'un potier, Jean Michel, qui à travers son témoignage nous éclaire sur l'action des chasseurs et nous fait partager sa passion pour la nature ;
- une graine ou plutôt deux graines de potières, avec Anaïs et Manon, qui nous explique leur Service National Universel ;
- un zoom, sur Eric, et son entreprise Les platés à papa ;
- les pages de notre Médiathèque avec la mise en lumière de Mathieu Maudet, l'atelier de Stéphane Sénégas et les animations à venir ;
- les écoles avec notamment une sortie au château de Sully, des animations en lien avec le programme de sensibilisation à l'environnement ;
- et enfin les articles de nos associations qui vous proposent des activités tout au long de l'année, reviennent sur les moments forts de cette fin de semestre et les manifestations à venir.

Je souhaite également vous faire partager ma joie d'accueillir dans la nationalité française deux de nos concitoyens, Geaime et Guisepe. J'ai pu au nom de la commune et en présence du Préfet, les féliciter lors d'une cérémonie dans les jardins de la Préfecture le 14 juin dernier.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été. En raison de l'inflation, vous serez peut-être plus nombreux à rester dans le Val de Saône. Je vous encourage à prendre connaissance des animations portées par les différentes collectivités. Je vous invite à profiter de votre espace de la Carre. Bel été à tous !



POUR 2023, LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES ONT ÉTÉ DÉFINIES DANS UN CONTEXTE CONTRAINT ET TRÈS INCERTAIN

- ➔ UN CONTEXTE INFLATIONNISTE TRÈS ÉLEVÉ (NOTAMMENT DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE DONT L'ÉVOLUTION FAIT L'OBJET DE PRÉVISIONS INCERTAINES, DÉPENDANTES DE LA SITUATION GÉOPOLITIQUE INTERNATIONALE).
- ➔ DE DIVERSES MESURES MISES EN PLACE AU NIVEAU NATIONAL COMME L'AUGMENTATION DU POINT D'INDICE, ÉVOLUTION DU SMIC.

POUR Y FAIRE FACE, DES PRIORITÉS ONT ÉTÉ ÉTABLIES

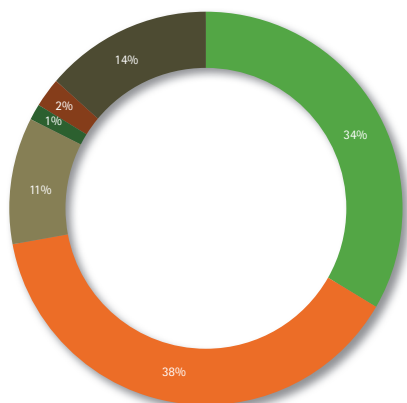
- ➔ POUR LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT, BEAUCOUP DE PROJETS SERONT RÉALISÉS EN RÉGIE, ET ÉCHELONNER DANS LE TEMPS.
- ➔ CONCERNANT LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, ELLES SERONT DANS LA MESURE DU POSSIBLE MAÎTRISÉE.
- ➔ CONCERNANT LA FISCALITE, LA HAUSSE DES BASES ACTÉE PAR LA LOI DE FINANCES PERMET À LA COLLECTIVITÉ DE MAINTENIR LA MÊME PRESSION FISCALE POUR 2023.
- ➔ CONCERNANT LES PROJETS ENGAGÉS, ILS SERONT POURSUIVIS DANS LA MESURE DU POSSIBLE EN FONCTION DES FINANCEMENT OBTENUS.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT PERMET À LA COLLECTIVITÉ D'ASSURER LE QUOTIDIEN. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT REGROUPE L'ENSEMBLE DES DÉPENSES ET RECETTES NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT COURANT ET RÉCURRENT DES SERVICES COMMUNAUX.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 917 791 €

- Charges de personnel
- Achat de fournitures
- Autres charges de gestion courante (électricité, téléphone, ...)
- Prestations de services
- Indemnités et charges pour les élus, cotisations à divers organismes extérieurs, subventions
- Charges financières : intérêts des emprunts, frais financiers, ...
- Dotations aux amortissements

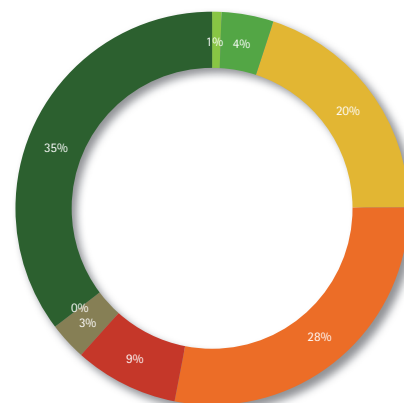


■ 11 Charges à caractère général
 ■ 12 Charges de personnel
 ■ 65 Autres charges gestion courante
■ 66 Charges financières
 ■ 42 Opération d'ordres entre sections
 ■ 23 Virement de section d'investissement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 289 663 €

- Produits des services du domaine (vente de bois, concessions, RODP...)
- Dotations et participations (dotation globale de fonctionnement, dotation solidarité rurale ...)
- Fiscalité directe et indirecte
- Autres produits de gestion courante (loyers)

Produits exceptionnels



■ 13 Atténuation de charges
 ■ 70 Produits des services
 ■ 73 Impôts et taxes
■ 731 Fiscalité locale
 ■ 74 Dotations et participations
 ■ 002 Excédent Fonctionnement reporté
■ 77 Produits spécifiques
 ■ 75 Autres produits gestion courante

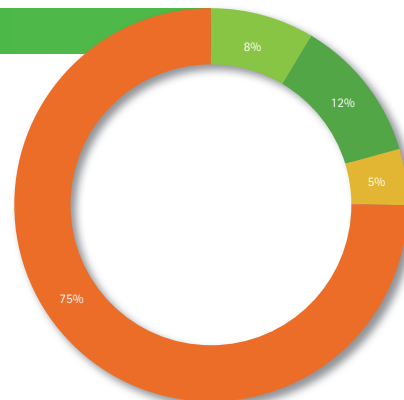


SECTION D'INVESTISSEMENT

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT PRÉPARE L'AVENIR. CONTRAIREMENT À LA SECTION DE FONCTIONNEMENT QUI IMPLIQUE DES NOTIONS DE RÉCURRENCE ET DE QUOTIDIENNETÉ, LA SECTION D'INVESTISSEMENT EST LIÉE AU PROJET DE LA COMMUNE À MOYEN OU LONG TERME.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 594 184 €

- Achats de matériels durables
- Construction ou aménagement de bâtiments
- Travaux d'infrastructure,
- Montant du remboursement en capital des emprunts
- Acquisitions de biens meubles considérés comme des immobilisations



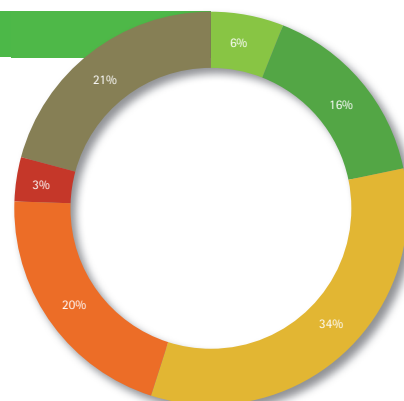
001 Solde d'exécution d'inv. reporté 16 Remboursement d'emprunts
21 Immobilisations corporelles 23 Immobilisations en cours

CRÉDITS ÉQUIPEMENTS INSCRITS AU BUDGET 2023

DÉSIGNATION	MONTANT
TRAVAUX SYVICOLE ET PLANTATIONS	32 900 €
PLANTATIONS VILLAGE ET VERGER DE SAUVEGARDE	6 000 €
VÉGÉTALISATION CIMETIÈRE	9 800 €
ESPACE LOISIRS ISOLATIONS/FENÊTRES	43 650 €
ACHAT FONCIER	15 000 €
RÉVISION PLU	5 000 €
SALLE DES FÊTES CARRELAGE LOCAL RANGEMENT	3 200 €
PORTES PACARD ESPACE RURAL	2 000 €
SYSTÈME RÉGULATION CHAUFFAGE SALLE DES FÊTES	5 500 €
PANNEAUX SIGNALISATION	2 500 €
PARC INCENDIE ET PLAN ÉVACUATION	1 000 €
OUTILLAGES	1 000 €
MATÉRIELS BUREAU INFOS	2 000 €
MOBILIERS	2 650 €
STORES MÉDIATHÈQUE	1 000 €
PORTIQUE LA CARRE	3 900 €
SYSTÈME ALERTE EBOO	3 750 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 594 184 €

- Fonds de Compensation de la TVA
- Autofinancement
- Emprunts
- Subventions et dotations
- Taxes d'aménagement



10 Dotations Fonds divers Réserves 40 Opérations d'ordre entre section
1068 Affectation 16 Emprunts et dette assimilées
13 Subventions d'investissement 21 Virement de la section de fonct.

Vie Municipale



COMMÉMORATION 8 MAI

La commémoration du 8 mai 1945 s'est tenue au carré aux morts, avec la montée des couleurs, puis le monument aux morts. Monsieur le Maire a lu le message et s'en est suivi le dépôt de gerbes et la marseillaise. La cérémonie s'est déroulée en présence des anciens combattants, des conseillers municipaux, du personnel de la commune des associations et de la population.

Un vin d'honneur a été offert à la suite de ce grand moment qui nous rappelle les sacrifices que des hommes et femmes ont fait pour maintenir la liberté dans notre pays

Le prochain rassemblement se fera le 11 novembre 2023 devant le monument aux morts et nous comptons sur vous.



BAR ÉPHÉMÈRE

Depuis l'automne 2021, la municipalité a mis en place un bar éphémère les 1^{er} vendredi du mois à l'espace rural ou à la salle des fêtes (lorsque l'espace rural n'est pas disponible). Les soirées sont animées par un groupe de musique. Entre 40 et 70 personnes sont présentes pour se retrouver entre amis, écouter différents styles de musique, jouer (lors des soirées jeux) et manger une bonne pizza. La saison s'achève pour le 1^{er} semestre et reprendra le 1^{er} septembre. La soirée sera animée par le groupe Studio 29.

Bon été à vous, et à très bientôt !



TOURNOI À L'ESPACE LA CARRE, SAMEDI 10 JUIN

Depuis novembre 2022, la commission des jeunes, composée de 10 membres : Julie THOMAS, Lou et Maxence BELNEZ, Clara RADIDEAU-ANNOVAZZI, Suzanne RODRIGUES, Clemence et Axel GABERT, Abdoulaye NDIAYE, Jules VINCENZI et Thomas LORAIN ont organisé depuis plusieurs mois, un tournoi de 5 épreuves au city stade de l'espace la Carre.

Une dizaine de candidats ont répondu à l'appel : Emma, Charly, Eva, Thomas, Inès DA ROCHA, Victoria, Enzo, Ethan, Manelle et Célia.

Le temps était en notre faveur, et tous ont participé aux épreuves, que ce soit au ping-pong, à la tyrolienne, la pyramide la course ou encore un match de foot, ou les arbitres n'ont pas hésité à sortir le carton rouge !

La journée s'est déroulée dans une super ambiance, puis un pique-nique pour régaler nos joueurs, et reprise du tournoi.

La remise des prix s'est faite en présence de Monsieur le Maire, Cédric Vautier, et tous ont reçu une gourde.

Merci aux organisateurs, aux joueurs et merci à Monsieur le Maire ! Une belle journée vient de s'achever au city Stade.



INAUGURATION DE L'ESPACE LA CARRE

Samedi 10 juin, avait lieu à l'inauguration de l'espace LA CARRE en présence M. Frédéric CARRE, Secrétaire Général de la Préfecture de Côte d'Or et Sous-Préfet de l'arrondissement de Dijon de Madame Marie Claire BONNET VALLET, Présidente de la CAP VAL DE SOANE ainsi que les élus des collectivités du territoire, les présidentes et présidents d'association, les enseignants de la commune, les agents de notre collectivité.

L'espace de LA CARRE situé au cœur du village a vocation à devenir un véritable espace intergénérationnel de convivialité.

Sur ce site, nous pouvons trouver :

- Un city stade
- Un ensemble d'agrès sportifs
- Divers jeux ludiques comme une tyrolienne, une pyramide, table de ping pong etc.
- Un espace dédié à la sensibilisation et aux problématiques environnementales géré par l'entreprise Anim Nature
- Un espace de convivialité

Monsieur le Maire a remercié les principaux financeurs :

- L'ÉTAT par le biais de la Dotation d'équipement des territoires ruraux
- Le CNDS (centre national pour le développement du Sport)

Ainsi que la société EQIOM pour ses apports de fournitures.

Puis s'en est suivi un pot de l'amitié, le site est opérationnel et peut satisfaire aussi bien les jeunes que les séniors.



hésité longtemps lorsque l'opportunité de construire sur la commune s'est présentée en 2001.

En effet je connaissais Villers Les Pots depuis toujours. J'appréciais ce village rural, doté de nombreux atouts (positionnement géographique entre Dijon et Dole, entrée d'autoroute à proximité, gare (à l'époque), présence d'écoles et de services périscolaires, médiathèque).

Les aléas de la vie m'ont contrainte à quitter Villers en 2005 mais j'y suis finalement revenue en 2008.

Pendant plusieurs années, je me suis investie dans l'association des parents d'élèves Boule de Gomme, dont le but est de récolter des fonds pour contribuer au financement des projets de nos écoles.

J'ai intégré le conseil municipal en 2014 pour un premier mandat et décidé de renouveler cet engagement aux dernières élections pour défendre les intérêts et la qualité de vie des habitants. Mon engagement est de mettre toujours l'intérêt général en avant, faire le mieux possible en travaux d'investissement pour dynamiser la commune et faire vivre notre village rural, tout en prônant pour une gestion serrée des dépenses de fonctionnement.

Vie Municipale



CONSEILLÈRES



Isabelle BIENMILLER

Je suis mariée depuis 36 ans et nous avons deux enfants âgés de 30 ans et 27 ans et une petite-fille depuis 5 mois. J'ai été juriste en droit de la famille et enseignante dans l'enseignement

supérieur durant 25 ans. En 2019, j'ai passé le diplôme d'état de médiatrice familiale, métier que j'exerce aujourd'hui dans une association « CIDFF21 », Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles de Côte d'Or, dont je suis également la directrice.

Nous sommes arrivés à Villers-les-Pots en 1998. Pourquoi Villers-les-Pots ? Nous recherchions un village à mi-chemin entre notre Jura natal et Dijon avec une école, quelques commerces (à l'époque il y avait une boucherie, une boulangerie, un bar, un restaurant, une gare) et Villers cohabitait toutes les cases. J'ai très vite intégré les représentants des parents d'élèves et la commission des fêtes. C'est en 2014 que j'ai été élue conseillère municipale avec une délégation à la médiathèque, fonction que j'ai renouvelée en 2020. J'ai à cœur de participer aux projets et au développement de notre village tout en veillant à ce que Villers-les-Pots conserve « son âme » de village.



Nelly THOMAS, 50 ans, Responsable administrative et financière je suis maman de 3 enfants âgés de 21, 16 et 11 ans.

Originaire d'Auxonne, plutôt rat des champs que rat des villes, je n'ai pas



ZOOM SUR... MATTHIEU MAUDET



Né « dessinateur » à Nantes, Matthieu Maudet passe ses journées un crayon à la main. Des années plus tard, il sort d'une école de graphisme les mains pleines de crayons, de pinceaux et d'envies d'illustrer. En 2005, c'est sa première BD qu'il tient dans les mains. S'ensuivent une soixantaine d'albums et de BD jeunesse, édités à l'école des loisirs, chez Frimousse, Milan, Thierry Magnier, Le Seuil ou encore Pilpoil... Le plus souvent écrit par Jean Leroy, Michaël Escoffier ou lui-même. Aujourd'hui, c'est en Bretagne que Matthieu Maudet passe ses journées... un crayon à la main, évidemment !

(Source biographie : site de l'Ecole des loisirs)

Disponibles à la médiathèque :

<i>Au secours !!!</i>	<i>La sorcière, sa fille et le loup</i>
<i>Bonjour facteur</i>	<i>Le ça</i>
<i>Bonjour Père Noël</i>	<i>Les orteils n'ont pas de nom</i>
<i>C'est pour qui ?</i>	<i>Papy</i>
<i>Dans ta tête</i>	<i>Y'a un loup !</i>
<i>J'y vais !</i>	
<i>La croccinelle</i>	

RETOUR EN IMAGES

« Bienvenue à la médiathèque »

La médiathèque accueille tout au long de l'année les classes de Villers pour du prêt de livres et des lectures d'histoire. Parfois, des projets sont également mis en place.

La classe de CP-CE1 est ainsi venue à 3 reprises afin de réaliser un nouveau panneau installé à l'entrée de la médiathèque « Bienvenue à la médiathèque ». Celui-ci est a remplacé un 1^{er} panneau réalisé par la classe de CM2 en 2013.



ATELIER AVEC STÉPHANE SÉNÉGAS

Le mercredi 22 mars, votre médiathèque a eu la chance d'accueillir l'illustrateur Stéphane Sénégas pour un atelier à destination des enfants. Il est notamment le dessinateur de la série Anuki, BD sans texte pour enfants.



ANIMATIONS À VENIR



« La médiathèque fête ses 10 ans »

Cette année, la médiathèque fête ses 10 ans. Elle a en effet ouvert dans ses locaux actuels fin 2013 et a été inaugurée début 2014. Avant cela, il s'agissait d'une bibliothèque installée dans une partie de l'actuel bâtiment de l'accueil de loisirs.

A cette occasion, plusieurs animations seront proposées tout au long de l'année : rallye pédestre, escape game, ateliers, expositions, ...

« Destination Les Salines d'Arc et Senans »



Départ à 9h30, le bus démarre avec à son bord, une trentaine de seniors de Villers Les Pots, Monsieur Le maire et deux de ses adjoints. Aujourd'hui, visite des Salines d'Arc et Senans, où le soleil est assuré pour la journée. Le trajet d'une heure environ, permet aux passagers d'échanger, de se retrouver pour les uns, ou, de faire connaissance pour d'autres.

11 heures, visite guidée assurée par Billy le guide touristique, qui nous retrace la vie des salines. Construite par Nicolas Ledoux, Le



sel a eu son heure de gloire, mais après la révolution, c'est la chute des Salines. Le sel étant par la suite produit dans les marais salants dans le sud.

12 heures, le groupe arrive dans la salle du restaurant, des Salines Royales. Un moment convivial, pour les seniors. Un café viendra achever un repas délicieux, et le groupe se disperse maintenant, pour certains continuer la visite, se rendre à la boutique souvenirs ou d'autres flâner dans le jardin, se reposer sous une tonnelle ombragée.

15 heures, retour sur Villers-les-Pots, après une très belle journée, Les seniors étaient enchantés, et pour nous à refaire en d'autres lieux, car c'était vraiment très agréable.



PERMANENCE CCAS

Le CCAS, a mis en place aide administrative aux habitants de la commune, qui aura lieu tous les 15 jours, le vendredi de 13 h30 à 16h30, sinon les autres jours sur rendez-vous et qui sera assurée par Marie-Claude COLLIN, agent administratif à la commune.

Une aide qui portera aussi bien, sur des démarches, telles que la demande d'une carte d'identité, du permis de conduire, du passeport ; demande de chèque énergie, constitution d'un dossier de demande d'urbanisme... Elle peut être également une assistance administrative à la rédaction de courriers, quel qu'il soit, impôts, CPAM, caisse de retraite ou autres.

Une aide au numérique pourra également être apportée pour la création d'une adresse mail, le classement des dossiers...

Pour tout complément
d'information
merci de contacter la mairie :
03 80 37 34 03

Bonnes pratiques



● Fibre optique

La fibre optique est déployée sur presque toute la commune. Pour tester votre éligibilité rendez vous sur le site corai-fibre.fr



Merci de nous faire part de soucis éventuels lors de votre raccordement.

● Constructions nouvelles

Pour bénéficier d'une exonération temporaire (2 ans) de la taxe foncière sur le bâti, vous devez remplir la déclaration H1 (cerfa n°10867*08) dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux de votre maison.



● Chats et chiens

Petit rappel : nos amis chiens doivent se promener en laisse dans le village (chemins communaux et forestiers compris !), quant à nos amis chats, ils doivent être stérilisés pour éviter leur prolifération.



● Rappel de civisme

Les nuisances sonores sont autorisées les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30. Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h. Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Le brûlage est interdit, les déchets verts doivent être déposés en déchetterie.



● Vols au cimetière

Plusieurs vols ont été commis au cimetière. Ce geste irrespectueux autant qu'inadmissible demeure punissable sous la qualification de vol et est passible d'une amende.



Merci de respecter la mémoire des défunts.

● Déchets

Un composteur partagé est mis à disposition des habitants derrière l'école maternelle Rue des Rosiers.



Le brûlage des déchets ainsi que leur abandon sur la voie publique sont interdits, ils doivent être déposés en déchetteries.

● Avis aux « Potiers »

Nous invitons tous les habitants à indiquer sur leur boîte aux lettres leur nom prénom et n° pour permettre une meilleure distribution du courrier.



● Lampadaires hors service

Nous demandons aux habitants de signaler à la mairie tout lampadaire défectueux afin d'aiguiller le plus efficacement possible les services de maintenance.



● Location de salle Prêt de tables et de bancs

Une demande écrite doit être adressée au secrétariat de mairie pour réserver une salle communale.



Le prêt des tables et des bancs est réservé aux habitants de la commune.



Jean-Philippe SANZ, je suis natif d'Auxonne et j'habite Villers-les-Pots depuis mon plus jeune âge, je connais les fossés et les limites du territoire je pense comme pas un aujourd'hui. La chasse pour moi c'est une passion, une raison d'être. Je suis présent sur le territoire, non seulement en

période de chasse mais aussi toute l'année puisque je participe à tout un tas de comptages, de toutes espèces d'ailleurs. Je signale tous les ans, l'arrivée des premières hirondelles et guépriers d'Europe. Je me considère comme un écologiste, être chasseur n'est pas incompatible, j'ai plaisir à dire que je participe à gérer la faune sauvage, en régulant les populations de renards et les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (nuisibles), comme la corneille, la pie. Le chasseur piégeur que je suis apporte aussi à la population, tout un tas de services gratuits, à savoir que lorsque des personnes sont victimes de dégâts dans leur poulailler, que ce soit par des renards, des fouines ou autres, je peux leur apporter une aide gratuite, j'interviens dans le cadre d'une réglementation stricte validée par un agrément préfectoral, je pose des pièges, que ce soit des collets ou des cages qui ont l'avantage de prendre les animaux vivants, ce qui me permet de relâcher les chats par exemple.

Pour ce qui est du petit gibier, sur la commune de Villers-les-Pots, et je dirai même sur Auxonne, Soisson, et Flammerans nous revoyons du faisan commun. C'est tout simplement parce que nous avons mis en place une politique de réimplantation de l'espèce, avec le soutien de la fédération départementale des chasseurs. Nous avons décidé de ne pas chasser le faisan commun (poule et coq) sur ces territoires. Aujourd'hui les plus grands prédateurs du faisan restent le renard, le chat forestier et l'autour des palombes. En ce qui concerne le petit gibier de plaine, nous avons tout un tas d'espèces qui régressent, notamment la perdrix grise qui a disparu de nos campagnes. La problématique est simple, la perdrix grise adulte peut survivre par son régime alimentaire de graines, vers... le poussin de perdrix, quand il sort de l'œuf, il est quasiment né mort, tout simplement parce que nous n'avons plus d'insectes. Je prends un exemple quand j'avais 18 ans et que l'on sortait au bal, on avait les pare-brises pleins de moustiques et d'autres insectes, aujourd'hui, plus rien, les insectes ont disparu à 80%. Comme le poussin de perdrix les 15 premiers jours de sa vie ne mange que des insectes, cette absence de nourriture (protéines) entraîne obligatoirement sa mort.

Autrement que dire, le lièvre, le chevreuil et le sanglier se portent bien, la présence de l'homme sur la forêt n'a pas eu le même impact en ce qui concerne la mécanisation et les traitements. Au niveau fédéral, nous incitons les chasseurs à prélever de nombreux sangliers car ils occasionnent énormément de dégâts, 2,7 millions d'euros de dégâts uniquement sur la Côte d'Or l'an passé payés par les chasseurs !

Je pourrais dire un mot sur le droit de propriété, car nous parlons toujours, de nature. La nature c'est un bien commun et dans lequel nous vivons, mais le droit de propriété existe. C'est vrai qu'aujourd'hui, à la campagne on tolère beaucoup de choses, concernant les propriétaires, s'ils ne sont pas hostiles à laisser entrer les promeneurs, pour ramasser les fleurs, les champignons, il faut qu'il y ait un peu plus de respect, nous retrouvons beaucoup de déchets partout sur l'ensemble des territoires, beaucoup trop de chiens en divagation en période de nidification (une femelle dérangée abandonne son nid, un faon peut lui aussi être abandonné ! Trop de chemins accessibles aux véhicules engendrent beaucoup trop de dépôts et ce malgré l'ouverture quotidienne de nos déchetteries.

La sécurité à la chasse. Les personnes qui se promènent dans la nature, ont peur d'un coup de fusil, comme un coup de tonnerre lors d'un orage ! Mais un coup de fusil, je dirais que c'est salutaire, car cela montre que nous sommes là ! Il faut savoir qu'en France, il y a moins d'un accident mortel de chasse par an en personne non chasseur, c'est toujours une de trop mais y a-t-il une activité nature ou il n'y a pas de mort ? je n'en connais pas. C'est vrai que nous sommes victimes d'une stigmatisation des médias, et nous avons eu un grand tort, c'est de vivre cachés. Aujourd'hui, nous nous ouvrons sur l'extérieur et nous montrons de plus en plus que les chasseurs, sont présents sur le territoire tout simplement par le port d'un gilet fluo orange en battue, couleur qui nous est propre et ça c'est une marque. Vous pouvez nous reconnaître partout. Nous sommes en train de former tous nos chasseurs, à la sécurité, (en ce qui concerne les distances de tirs, les angles de tirs, la pose de panneaux de signalisations...). Pour les chasses en battue, la pose de panneaux est obliga-



toire sur chaque chemin donnant accès à la zone chassée. En l'absence de ceux-ci, cela veut dire qu'il n'y a pas de chasse en battue.

Ce qui me met en colère c'est la classification de certaine espèce, si effectivement il faut savoir classer à un moment donné une espèce « protégée », il faudrait aussi avoir l'intelligence de déclasser celle-ci lorsque les effectifs deviennent importants. L'écologie parisienne est trop loin de la réalité de terrain, un exemple le grand cormoran, sur un article du BP une association de protection des oiseaux précisait qu'un oiseau consommait 700 grammes de poissons/jour. Cette espèce aujourd'hui en forte augmentation occasionne des dégâts considérables dans nos rivières, gravières, étangs... Qui supporte les dégâts, à quel coût ?

A Villers-Les-Pots, nous chassons un tiers de la forêt par demi-journée le samedi, ce qui veut dire qu'il en reste 2 tiers pour les promeneurs. Il y a bien un partage équilibré me semble-t-il de la forêt avec les autres utilisateurs je n'ai jamais eu aucun souci avec quiconque. La chasse à Villers les pots reste compliquée, il y a beaucoup de routes, de voies ferrées, les gravières ont aussi beaucoup réduit le territoire de chasse, mais cela nous a permis de chasser les canards et les oies.

Si le petit gibier disparaît, voire a disparu, cela n'est pas la faute des chasseurs et tout le monde le sait bien. Cela vient du soi-disant « progrès » nous sommes tous responsables de cela par notre égoïsme, notre recherche du bien/mieux vivre, le résultat est là aujourd'hui, par la transformation de nos territoires, l'abandon de petites parcelles au profit de plus grandes, et pour tout un tas de bonnes raisons en fonction de ceux que l'on interroge, sans omettre le côté financier, fait que l'on a supprimé le biotope qui autrefois était favorable au développement du petit gibier.

Aujourd'hui, est ce que vous voyez des passereaux, des cailles des blés, des hirondelles ? Ce ne sont pas les chasseurs qui les ont fait disparaître, regraisser, c'est simplement le biotope qui a changé. Les vaches, les volailles... on en a beaucoup moins, moins d'insectes, moins d'oiseaux. Imaginez qu'il n'y ait plus de chasseurs, combien de sangliers, de chevreuils, nous aurions sur nos territoires ? combien d'accidents supplémentaires ? Un conseil quand vous voyez un chevreuil le soir, à la tombée de la nuit sur l'accotement, il faut ralentir, le chevreuil saute dans les phares à votre approche c'est comme ça... c'est son comportement.

Je suis chasseur et fier de l'être, pour moi la chasse c'est un art de vivre, je me plais dans la nature, j'y suis toute l'année, je suis aussi une sentinelle de la nature, vous ne pouvez imaginer tout ce que j'ai pu y voir (rire !!) nous organisons des journées de nettoyage au printemps (Saône propre avec l'association de gibier d'eau). Hier j'étais sur Poncey les Athées, sur une zone Natura 2000. Je suis allé voir, la remontée d'oiseaux d'eau, il y avait des bécassines des marais, et un couple de canard souchet, le mâle était superbe par ses couleurs et son bec plat en forme de cuillère, voilà c'est mon plaisir, ma passion..., j'aime aussi aller aux champignons, aux morilles, aux cèpes, aux pleurotes... bref tout ce qui touche la nature me passionne et autant j'aime me retrouver seul au milieu de celle-ci, à certains moments j'aime aussi le monde des copains et des amis afin de partager et d'échanger sur les problèmes mondiaux et ses dangers.



ENTRETIEN AVEC UNE ENTREPRISE LOCALE « LES PLATÉS À PAPA »



Eric THIEBAUT : je viens de Haute-Marne, de Is-en-Bas-signy, vers Nogent-en-Bassigny. Au début, j'étais à Dijon et pour se stabiliser, avec ma femme, nous sommes venus à Villers-les-Pots pour avoir une maison. Ma fille est née à Dijon mais a vécu ici depuis ses 6 ans, et aujourd'hui elle est archéologue, c'est une fierté pour moi. J'ai exercé le métier de menuisier pendant des années à Dijon, puis j'ai changé de métier en arrivant ici pour devenir étancheur

bardeur dans les bâtiments industriels. Pour les Platés à Papa, c'est pendant le confinement que tout a commencé. Nous n'avions plus de planche à découper à la maison. J'avais du bois, du temps et comme je suis bricoleur, je me suis amusé à en faire une dans mon atelier qui doit faire 4 mètres carrés. Puis finalement j'en ai fait 4 que j'ai offert à mes proches. Puis, sur les réseaux sociaux, je me suis aperçu que beaucoup de personnes "fabriquaient" des planches, mais en réalité elles se ressemblaient toutes plus ou moins alors j'en ai fait avec des formes différentes, plus atypiques. J'ai testé des choses et je voulais qu'elles aient d'autres fonctions donc j'ai fait des planches à charcuterie, planche à fromages, et planches de présentation pour les apéros entre amis. Un ami m'a alors dit « tu devrais en vendre ». Ma fille a posté une photo sur Facebook, disant qu'on verrait débarquer une petite entreprise pour vendre « les planches à Papa ». Puis quand j'ai vraiment lancé mon entreprise on a réfléchi à un nom et on a pensé à « Les Platés à Papa » car quand ma fille était petite, elle appelait « platé » tous les objets qui étaient à peu près plats. Puis elle a fait le logo et ma carte de visite.

Plus tard j'ai rencontré Jose Redondo, cordonnier à Poncey-les-Athée et il m'a dit que je devrais faire les marchés. Forcément, les planches que je faisais n'étaient pas accessibles à tout le monde, c'est autre chose qu'une planche de grande surface, mais cela me permettait surtout de présenter mon travail. J'ai plusieurs dates récurrentes pour présenter mon travail comme le marché de Rainans le 1^{er} dimanche du mois et de temps en temps le marché dominical d'Auxonne qui a lieu le 3^e dimanche du mois au centre-ville. Pour moi c'est un vrai plaisir de montrer mon savoir-faire et c'est aussi quelque chose qui me permet de préparer ma retraite. J'aime expliquer aux gens qu'une vraie planche à découper ne se fait pas dans n'importe quel bois. Il faut plutôt du hêtre ou du



platane, car si vous prenez du chêne, comme c'est un bois très dur, vous finiriez par casser le fil de votre couteau.

Avec les marchés, je me suis diversifié, j'ai commencé par faire des boucles d'oreilles. J'ai ensuite commencé à faire des nœuds papillons en bois ou bois et cuir. Puis j'ai voulu proposer des colliers dont le tressage des pendentifs est inspiré d'un collier en jade de Nouvelle-Zélande que ma fille m'avait rapporté d'un séjour, en remplaçant le jade par du bois. Je fais aussi des marques pages. Mon idée de base est de pouvoir recycler certains bois. Par exemple, il est tout à fait possible de récupérer du bois chez un être cher, plutôt que de s'en débarrasser, je viens le travailler, et cela permet à la personne de le rendre utile et de garder un souvenir de cet être cher en même temps.

J'utilise des bois un peu plus précieux parfois que je récupère d'un ami à Vielverge qui est forgeron Ô feu forgé. Comme il propose des stages et fabrique des couteaux, et cela produit des chutes de bois issues des manches, dont il ne peut plus se servir. Ce sont des bois précieux comme l'amarante, le buis et aussi le platane. Cela me permet de faire de jolis mélanges de couleurs pour les bijoux. Et avec les chutes de mes planches, je fais ce que j'appelle des canapés à smartphones et je les fais aussi avec un bois de récupération qu'un ami m'a donné qui est un peu plus exotique mais utilisé pour les terrasses, le cumaru. Récemment, j'ai acheté une imprimante laser pour réaliser des motifs pour des occasions spéciales ou pour personnaliser les objets en commande. Par exemple des nœuds-papillons avec des motifs hivernaux pour les fêtes mais aussi des marque-places pour les repas et réceptions. Je fais aussi des porte-clés et y mettre une phrase ou des images. Pour une commande, j'en ai fait un avec une phrase écrite de la main de la personne qui avait fait la commande pour son grand-père, ça personnalise encore plus le cadeau. Je peux faire toutes sortes de planches selon les demandes comme une planche à découper avec au dos, le plan d'un circuit de course de Grand Prix pour un motard. En fonction de ce que j'ai, des bois que l'on me donne à travailler, je m'adapte. J'ai fait des planches à apéro dinatoire en merisier, j'ai aussi utilisé de l'azobé qui est exotique et très résistant. Je fais aussi depuis peu des cuillères en bois pour la cuisine. On m'a même demandé de faire des supports pour les cartes à jouer pour le rami et comme j'aime ce que je fais, j'ai réalisé cette commande avec plaisir bien que ce ne soit pas quelque chose que je reproduise souvent pour vendre en marché par exemple. D'où l'intérêt d'être ouvert aux commandes personnalisées.

Ce que j'aime dans cette passion, c'est de la partager et de communiquer avec les gens, de voir dans les yeux d'un enfant ou d'un adulte un peu de bonheur grâce à ce que je leur confie. J'essaie de créer l'envie des autres et de voir leurs yeux briller.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Le SNU, Service National Universel, s'adresse à tous les jeunes français de 15 à 17 ans souhaitant en apprendre plus sur les valeurs et principes de notre République et développer leur culture de l'engagement. Il est effectué actuellement sur la base du volontariat et se divise en trois phases :

→ **Le séjour de cohésion** : Il se réalise en douze jours. Pendant ces deux semaines, nous sommes mélangés avec d'autres jeunes venus de toute la France pour vivre pleinement, ensemble et unis cette expérience humaine.

→ **La Mission d'Intérêt général** : elle s'effectue dans l'année qui suit la réalisation du séjour de cohésion, elle consiste à réaliser 84 heures de volontariat, dans une ou des structures de notre choix (gendarmerie, pompier, restos du cœur, association caritatives, sportives, ...).

→ **L'engagement volontaire** : A la fin de la mission d'intérêt général, les volontaires qui souhaitent aller plus loin dans leur parcours d'engagement peuvent réaliser cette phase 3, elle reste néanmoins facultative. Elle peut s'effectuer entre 16 et 25 ans, sur une durée de trois mois à un an parmi des dispositifs existants (service civique, jeunes sapeurs-pompiers, réserve opérationnelle de la police nationale, associations, etc.) Elle peut être réalisée en France ou à l'étranger. Dans notre cas, nous avons réalisé notre séjour à Besançon dans un centre avec une centaine d'autres jeunes. Durant ces douze jours, diverses



Graine de potiers



activités nous ont été proposées allant des activités sportives (le fil rouge de notre séjour de cohésion étant le sport) telles que tournoi sportif, tabata, hip-hop, basket mais aussi des activités culturelles comme la visite de la citadelle de Besançon, musées, cinéma etc ou encore des rencontres avec des intervenants, comme des gendarmes, des pompiers, des membres de l'armée de l'air, de la marine et même un champion de karaté venu nous initier à la discipline. Nous avons eu également la chance de participer au défilé du 14 juillet à Besançon.

Mais le séjour ne se résumait pas qu'à des moments d'instruction et de découvertes c'était avant tout des moments de convivialité et de partage avec nos camarades. En effet, après les journées éreintantes et riches en émotions que nous passions, des veillées étaient organisées durant lesquelles des débats et des jeux étaient proposés. Cela a grandement contribué à la création de liens entre nous.

Finalement, le SNU est une expérience de vie extraordinaire et enrichissante, ce séjour restera à jamais gravé dans nos mémoires ainsi que dans nos cœurs, il fait maintenant partie de nous.

Anaïs VAUTRIN
Manon THOMAS

Pour plus de renseignement
consulter le site :
<https://www.snu.gouv.fr/>





Cette année, pour Pâques, nous avons reçu la visite de Lapinou. Il était triste car il avait perdu son trésor. Il nous a proposé des énigmes pour l'aider à le retrouver. Heureusement, nous avons bien travaillé et une chasse aux œufs nous attendait dans la cour de récréation. Nous nous sommes bien régalez. Merci aux parents pour leur aide.

Afin de poursuivre notre projet de la Terre à l'espace, nous avons accueilli Sandra Avril, animatrice environnement pour nous faire découvrir le monde des petites bêtes de la Terre. Nous sommes allés au composteur municipal afin de récupérer des échantillons de terre puis nous avons observé leur contenu. Attention ! ça fait peur !

Enfin, pour cette dernière période, nous allons travailler sur l'espace. Des coins jeux dans la classe ont été prévus pour s'amuser. Merci aux parents pour leur implication dans la récolte des éléments de la fusée. Nous sommes prêts pour le décollage.



« Sortie au château de Sully »

Jeudi 11 mai, les deux classes de cycle 2 se sont rendues au château de Sully en Saône et Loire.

Les classes ont participé à deux ateliers pédagogiques durant la journée :

- le jeu des arômes, atelier autour des saveurs et des arômes dans les anciennes cuisines du château (classe de CP/E1) ;
- le mystère des Alchimistes : jeu de piste en équipe pour déchiffrer des images à l'aide d'un code et découvrir les mystères des alchimistes de la Renaissance (classe de CE1/CE2) ;
- réjouissances au XIX^e siècle : découverte de la cour d'honneur et du vestibule, des salons d'apparat, de la salle de bal, de la salle de réception avec un menu d'époque ... (les 2 classes).

Nous avons également pu, après le pique-nique tant attendu du midi, emprunter le chemin autour des douves autour du château, visiter le lavoir, la glacière et le jardin potager.

Cette journée fut une belle découverte pour l'ensemble de nos élèves !

Madame Timmerman Estelle

« Le monde des insectes et autres petites bêtes »

Dans le cadre d'un programme Animation Nature et Environnement financé par la commune, l'école de Villers-les-Pots a accueilli Sandra Avril, animatrice Environnement, à plusieurs reprises cette année.

Les élèves de cycle 2 (classes des CP-CE1 et CE1-CE2) ont notamment participé à un thème commun autour des insectes et autres petites bêtes afin de favoriser le développement de la biodiversité. Trois séances alternant la théorie en classe et la pratique en extérieur ont permis d'aborder un certain nombre de notions : « Vole petit papillon », « le monde des petites bêtes, la prairie : pollinisateurs et compagnie » et enfin la mise en place de carrés de prairie fleurie et de refuges à insectes que vous avez pu ou pourrez retrouver près de la mare entre l'école maternelle et le site de compostage partagé. Les refuges à insectes ont été conçus spécifiquement pour accueillir une espèce : l'abeille solitaire. Les fleurs mellifères qui pousseront au niveau des carrés de prairie fleurie ont pour but d'attirer certains pollinisateurs. De beaux moments partagés et de belles découvertes pour les enfants ! Merci à Sandra et à la commune.

Romain Mottey





CLASSE Madame MOLIN

« Visite à la médiathèque »

Tout au long de l'année les élèves se rendent à la Médiathèque régulièrement afin d'emprunter des livres qu'ils ramènent en classe pour une durée d'une période. L'objectif de cette année pour notre classe étaient de faire découvrir l'organisation de la Médiathèque de Villers-les-Pots avec l'aide de la responsable, Elodie Barba.



Depuis la rentrée de septembre 2022, M^{me} Barba et la maîtresse ont mis en place des ateliers afin que les enfants comprennent le classement Dewey des livres dans les différentes étagères.

Ces ateliers furent profitables car dorénavant lors de nos visites, après avoir choisi leurs livres, les enfants sont heureux et fiers de pouvoir ranger à la bonne place les livres qu'ils ont rendus.



Lors de notre visite du 5 mai, les enfants étaient répartis en plusieurs groupes. L'atelier proposé consistait à construire la « trame » d'une histoire à partir de trois titres uniquement sur les cinq livres donnés. Après un travail collectif de lecture, recherches et d'essais, chaque groupe a présenté sa trame en justifiant ses choix. Les autres groupes avaient la possibilité de faire de nouvelles propositions. Chaque proposition, validée par les enfants, a été prise en photo et tous ces travaux seront affichés à la Médiathèque.

Comme à chaque visite, la séance s'est terminée par une lecture d'album par Elodie pour le plus grand plaisir des enfants !

CLASSE Madame LAMBOROT

Bonjour, nous sommes la classe de CM2 de l'école de Villers-les-Pots.

Nous sommes allés au collège d'Auxonne, « La Croix des Sarrasins » le mardi 25 avril.

Le collège est très grand, il y a 687 élèves.

Nous avons été accueillis par le directeur de la SEGPA et la principale adjointe. Ensuite, nous nous sommes rendus dans le hall et par groupe de 4, nous avons été pris en charge par des collégiens pour nous faire visiter tout l'établissement.

Nous sommes allés en récréation après une courte réunion avec les deux CPE et nous avons terminé par une cour d'anglais.

A 11h30, nous sommes allés manger au self et nous sommes ensuite rentrés à l'école, rassurés pour la rentrée !

Le jeudi 06 avril, nous avons fait une sortie à la forêt communale de Villers-les-Pots.

Notre but principal était de choisir un arbre et le dessiner.

Tous nos dessins sont beaux et différents comme vous pouvez le constater ci-dessous.

Nous nous sommes bien amusés et avons profité de la nature en faisant notre balade habituelle (presque mensuelle) sur le sentier du Closel.





Naissances

Iris, Joyce MARTIN,
née le 5 Janvier 2023
à DOLE (Jura)

Enoa, Jeanne FOURNIER,
née le 16 Février 2023
à DIJON (Côte-d'Or)

Jeanne, Eva, Christelle JACOT,
née le 14 Avril 2023
à DIJON (Côte-d'Or)

Alix CHEVET,
née le 09 mai 2023
à DIJON(Côte-d'Or)

Eléanore, Martine, Fabienne GRAS,
née le 13 mai 2023
à DOLE (Jura)

Alice, Josette, Michelle LERAT,
née le 3 juin 2023
à DIJON (Côte-d'Or)

Baptêmes républicain

Maël TACHIN
le 11 Mars 2023

Sasha LABORIE
le 4 Juin 2023

Maëlya LECOLLIER
le 17 Juin 2023

Mariages

Sylvain GAUGUE
et
Armelle DUCHEZ
le 27 Mai 2023

Sébastien DAPPE
et
Stéphanie LIMBARDET,
le 10 Juin 2023

Franck COLLIN
et
Nathalie MYET-JOETS,
le 1^{er} Juillet 2023

Pacs

Guillaume MYET
et
Emilie CAMP,
le 14 Janvier 2023

Julien, Michel Bernard MOROT
et
Amélie, Alexia TRONCI,
le 15 Avril 2023

Transcriptions de décès

Robert BON, Marcel, Jean, Eugène
décédé le 19 mai 2023
à ATHEE (Côte-d'Or)



Nos associations

*Nos associations vous proposent
des activités de loisirs, sportives ou créatives...
tout au long de l'année !*

Amicale des Mobilisés & Anciens Combattants

Président : Christophe DUBOST – 03 80 37 33 65
amacvillers@gmail.com

Boule de Gomme

Président : Stéphane MARTEAU
bouledegomme21@gmail.com

Amitié & Loisirs

Odile LORMEAU – 06 26 24 89 98
odile.lormeau@orange.fr

Energie & Santé

Anita SALOMON – 06 87 29 14 80
anitaenergie71@orange.fr

Les Jeunes du Val de Saône

Alex HUMBERT – 06 88 93 22 64
lesjeunesduvds@gmail.com

Karaté Club

Responsable : Bruno SOUMENAT
soumenat.bruno@sfr.fr

Correspondant : Arnaud CUBELLS
06 64 22 33 00 – cubelles.arnaud@orange.fr

Les Lutines

Sandrine GUICHARD
sandrine21.guichard@orange.fr

Les Randonneurs

Philippe BESSON – 06 50 45 68 14
bbessphi21@gmail.com

Saint Hubert

Daniel DROUELLE – 06 33 28 72 05

Union Sportive de Villers-les-Pots

Aurélie CORREIA – 06 80 98 46 27
aurelie.correia21@laposte.net

Au fil de l'eau

Gilles LENEUF – 06 88 42 37 36

La boule des potiers

Nicolas LE FLOCH – labouledespottiers@gmail.com



CLUB AMITIÉ ET LOISIRS

Le club Amitiés Loisirs basé à Villers-les-Pots créé pour venir en aide aux personnes âgées a vu son bureau renouvelé le 27 août 2022. Il est dirigé par trois personnes :

- Madame Odile LORMEAU (**présidente**)
- Madame Sylvie GOMMY (**trésorière**)
- Monsieur Alain POUPAERT (**secrétaire**)

Actuellement, le club réunit un peu moins de 20 personnes, mais il compte bien s'agrandir par votre présence si le cœur vous en dit. Vous êtes les bienvenus les mardis après midi pour vous divertir en toute convivialité autour d'une partie de cartes (belote, tarot, ...) et bien d'autres jeux de société.

Le club est aussi en jumelage avec la Résidence mutualiste d'Auxonne où chacun se retrouve le jeudi après-midi toutes les quinze jours afin d'échanger et de jouer au loto ou à tout autre jeu.

Les membres de l'association confectionnent également des sujets en laine qui sont ensuite vendus à différentes occasions, comme au profit du Téléthon en 2022.

Beaucoup de sorties ont été organisées avec le club, telles que :

- Visite de la chocolaterie de Gray le 18 octobre 2022
- Repas au restaurant de Perrigny-sur-l'Ognon
- Soirée couscous le 18 février 2023 à Villers-les-Pots.

Et d'autres événements sont à venir :

- Croisière sur la Saône avec repas le 24 mai 2023
- Sortie aux Salines d'Arc-et-Senans le 8 juin 2023



(sortie organisée par la mairie de Villers-les-Pots).

Le club sera ravi de vous accueillir pour partager avec vous d'autres activités qui, nous l'espérons, vous plairont.



INFOS
PRATIQUES

Contact : Odile Lormeau (présidente)
au 06 26 24 89 98
Mail : odile.lormeau@orange.fr



INFOS PRATIQUES

Pour toute information, merci de contacter l'association au 06 12 90 01 06 de 15h à 20h
Christophe DUBOST,
Président des anciens combattants

ANCIENS COMBATTANTS



Engagé volontaire au 511^e Régiment du train à Auxonne en 1989, j'y ai fait toute ma carrière et après 22 ans de service. J'ai quitté l'institution en tant que sous-officier en décembre 2011 après une carrière bien remplie.

Habitant Auxonne nous avons découvert Villers-les-Pots avec

mon épouse et nous avons décidé de construire en 1999 et d'emménager en juin 2001.

Marié et père de deux garçons de 19 et 24 ans.

Actuellement Gestionnaire de parc et de maintenance chez RENAULT TRUCKS à Ruffey-les-Echirey.

Je fais parti de l'AMAC depuis 2015, trésorier, vice-président et enfin président depuis 5 ans.

En 1990-1991 je participe à la Guerre du Golfe, Arabie saoudite, Koweït.

- 1992 départ Mission en Guyane
- 1993 Mission Oryx en Somalie
- 1994 Missions ONU Sarajevo-Kakanj
- 1995 Mission OTAN Balkans
- 1999 Opération Trident, Guerre du Kosovo
- 2000 Kosovo
- 2002 Mission en Tanzanie
- 2003 Mission OTAN Balkans à Mostar
- 2005 Mission à Tahiti
- 2008 Mission EUFOR TCHAD RCA

Je remercie Monsieur le Maire et le conseil pour le soutien apporté à notre association.

Nous avons eu la chance d'avoir une superbe salle mise à notre disposition.

Nous pouvons ainsi mettre en valeur nos différentes missions en exposition.

Elle sera visible par les écoles, à leur demande et ainsi pouvoir découvrir ce qu'est un ancien combattant.

Nous n'oublions pas nos Anciens morts pour la patrie qui auront une partie dédiée également.

Je vous donne rendez-vous pour notre vide grenier le 10 septembre prochain.

Et comme à chaque fois, je terminerai par la devise de l'AMAC : SEMPER FIDELIS.

Le Président, M. DUBOST Christophe

Un vide-grenier se tiendra au centre du village, et organisé par l'association des anciens combattants, le dimanche 10 septembre 2023.

BOULE DE GOMME

L'année scolaire touche à sa fin et a été l'occasion pour l'association Boule de Gomme d'organiser plusieurs manifestations.

Une boom de carnaval a eu lieu le 11 mars dernier et a permis aux enfants et à leurs parents de se rassembler à la Cité de la joie pour une fête costumée et pour déguster les délicieux burgers préparés par les jeunes du Val de Saône.

La kermesse de l'école aura lieu au stade le samedi 1er juillet et sera l'occasion de se retrouver à nouveau avec le spectacle des enfants et les traditionnels jeux suivis d'une boom. Les jeunes du Val de Saône nous feront encore l'amitié d'être présents et de proposer leurs burgers à la fin de cette journée.

Le tournoi de pétanque ouvert à tous aura lieu au stade le samedi 22 juillet.

Nouveauté cette année: le paiement par carte bancaire sera désormais possible lors de nos manifestations.

L'objectif de toutes ces manifestations est toujours de créer des moments festifs et joyeux pour les enfants et d'apporter un soutien financier aux écoles pour l'organisation de sorties ou le recours à des intervenants pour des séances en classe.

Cela nous permet également de proposer une aide aux parents pour le financement des fournitures scolaires. En effet, des kits de fournitures, financés en grande partie par l'association Boule de Gomme, leur seront proposés à un prix réduit pour la future rentrée scolaire.



Tous ces projets sont rendus possibles grâce à la mobilisation de tous les parents d'élèves qui répondent présents lors de nos actions et nous les remercions. Un grand merci également aux enseignants pour leur collaboration ainsi qu'à la municipalité pour son soutien logistique.

Toute l'équipe de Boule de Gomme a hâte de vous retrouver lors de ces prochains rendez-vous! N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour organiser et partager ces moments festifs.

INFOS PRATIQUES

Mail : bouledegomme21@gmail.com
Facebook : @BOULE De GOMME

ÉNERGIE & SANTÉ

L'année associative 2022-2023 se terminera courant juin 2023 pour les cours de gym ou début juillet pour les danses et les sorties plein-air comme randos et promenades.

La soirée galette du 20 janvier 2023 a rencontré un grand succès. Les personnes attablées pour leur dégustation, se sont mises debout pour exécuter plusieurs danses proposées par Isabelle, Sylvie et Anita dans une ambiance chaleureuse et joyeuse.

Le groupe de zumba des enfants animé par Maude, comme l'année passée, a eu la joie de se déguiser un mardi à l'occasion de Carnaval et de terminer la séance par un goûter.

Le spectacle de fin d'année de ce même groupe, auquel les parents sont invités est prévu le mardi 4 juillet à 18h à la Salle des fêtes de Villers si celle-ci est disponible. Dans le cas contraire, le spectacle se tiendra à l'Espace Rural.

Planning des séances actuelles

Gym douce : lundi à 17h30 et mardi à 19h15 à l'Espace Rural avec **Anita**

Zumba ou Fit'danse enfants dès 6 ans : mardi à 18h à l'Espace Rural avec **Maude**

Aérobic-zumba et Gym tonique Fitness : mercredi à 19h et 20h à la Salle des Fêtes avec **Isabelle**

Danses du Monde et Line-danse : Jeudi 19h30 et 20h30 à la Salle des Fêtes avec **Anita et Sylvie**

Promenades de Santé avec **Anita** : Mardi à 13h30, le lieu et le rendez-vous sont envoyés par mail.



Randonnées 2 dimanches par mois, avec **Françoise** (niveau moyen) et **Anita** (niveau facile)

Attention ! Le CA d'Énergie et Santé réuni le lundi 15 mai 2023 a proposé un changement de jour pour le 2^e cours de Gym douce d'Anita. Le cours pourrait se tenir à nouveau le jeudi à 18h ou 18h15 à la Salle des Fêtes, juste avant le cours de Danses du Monde si la salle est disponible à la place du mardi 19h15. Ce dernier point sera discuté avec les adhérents intéressés et la Municipalité (pour la disponibilité des salles le jeudi) et confirmé ou non par vote en **Assemblée Générale qui est prévue le jeudi 22 juin 2023 à la Salle des Fêtes à 20h30.**

Un voyage en car de tourisme au Château de Guédelon, construit avec les moyens du XIII^e siècle est prévu le **samedi 17 juin 2023**. Il reste à ce jour une vingtaine de places au tarif de 30 € pour adultes adhérents, 15 € enfants du groupe de Maude ou petits-enfants d'adhérent, 36 € pour adultes non-adhérents et 20 € pour enfants ou petits-enfants non-adhérents.

Rentrée associative : à partir du **lundi 11 septembre 2023**

Blog tenu par Alain Bienmiller : <https://energie-et-sante.blog4ever.com>

INFOS
PRATIQUES

Anita Salomon – 06 87 29 14 80

Serge Sgrillo – 06 31 09 22 36

Muriel Gautherot – 06 30 10 12 93

LES JEUNES DU VAL DE SAÔNE

L'association les Jeunes du Val de Saône organisera un vide greniers le 8 octobre 2023. Sur le même principe que ceux organisés précédemment : dans la bonne humeur, la convivialité et en détente.

Enfin nous faisons toujours des burgers frites (sur prestation). Nous aurons le

plaisir de venir en faire une fois de plus pour la kermesse de l'école le 1^{er} juillet 2023. Nous remercions au passage Boule de Gomme pour nous avoir sollicité.

Louis Tirel, secrétaire JVDS

INFOS
PRATIQUES

Contact : Alex HUMBERT (président) – Téléphone : 06 88 93 14 80

KARATÉ CLUB

UNE SALLE DES FÊTES TOUJOURS MIEUX AMÉNAGÉE

Le club remercie la mairie de Villers les Pots pour l'aménagement du local destiné au rangement du matériel de karaté. Cet espace qui prend la forme de placards à étagères permet maintenant un rangement optimal de l'ensemble du matériel du club.

COURS DE KARATÉ PARENTS-ENFANTS : UNE BELLE RÉUSSITE !

Mardi 7 mars, Magali Martin et Arnaud Cubells étaient heureux d'accueillir une quinzaine de parents venus rejoindre leurs karaté kids sur les tatamis du dojo de Villers. Comprendre les principes simples du karaté en utilisant la motricité, apprendre en s'amusant, faire partager aux parents ce que les enfants font chaque semaine étaient les objectifs de cette séance décrochée.

Le cours a débuté par un échauffement dynamique et ludique du corps avec le jeu de la course des chiffres et le relais de la chenille. Puis le groupe a pu profiter d'un travail sur les techniques de poings, les tsuki. Il s'agissait d'apprendre à bien placer son poing au moment de la frappe pour effectuer un coup efficace. Les adultes se sont ensuite initiés au mae geri, le coup de pied de face, et au gedan baraï, une technique de blocage du bras. Cette séance conviviale s'est achevée par une mise en pratique des 3 techniques apprises sous forme de



travail d'enchaînement : les jeunes étaient ravis de montrer leur connaissance de pratiquants confirmés aux parents.

Une maman enthousiasmée par la séance raconte : « Pour moi, ce fut un grand moment de jeu et de complicité parent-enfant. C'était aussi un moment très valorisant pour l'enfant car pour une fois, les rôles étaient inversés : c'est l'enfant qui montrait à ses parents comment faire car c'est lui qui avait l'habitude des exercices. »

PLUIE DE MÉDAILLES CHEZ LES JEUNES COMPÉTITEURS DU CLUB

Pour la deuxième année consécutive, les trois jeunes compétiteurs Roxane Martin, Rosie Da Rocha et Téau Cubells ont à nouveau montré leur talent au travers des différentes compétitions de la saison. Ils se sont encore illustrés par des podiums aux compétitions de kata aux niveaux Côte d'Or, Bourgogne et Bourgogne Franche Comté. En national, au Championnat de France en avril dernier, Téau a brillé par ses prestations : il se situe à présent dans les 15 meilleurs français de sa catégorie.

Le club est très fier de leur parcours et les félicite !

INFOS
PRATIQUES

Arnaud Cubells – 06 64 22 33 00
Mail : cubells.arnaud@orange.fr
www.kc-villerslespots.fr



LES LUTINES FÊTENT LEURS 45 ANS !

1978/2023

Ce début d'année est riche pour « Les Lutines » car elles fêteront leur 45^e anniversaire le samedi 8 juillet 2023 au stade du village. A cette occasion elles dévoileront leurs nouvelles tenues qui marquera cette journée. Elles offriront également un magnifique feu d'artifice à l'issue d'un repas champêtre où les anciennes pourront se rappeler les vieux souvenirs !

Mais en attendant, elles auront l'occasion de faire leur démonstration à Athée, à Villers-les-Pots à l'occasion de la marche gourmande.



INFOS
PRATIQUES

Sandrine Guichard – 06 64 22 33 00
Mail : sandrine21.guichard@orange.fr



CHASSEURS

Les chasseurs préparent la prochaine saison de chasse dont la date d'ouverture générale est fixée au 17 Septembre 2023. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas d'intervention de chasse avant cette date, des interventions ponctuelles peuvent intervenir à partir du 1er juin. Les jours de chasse pourront être modifiés la saison à venir en fonction des décisions municipales.

Des avancées significatives sont constatées dans la réimplantation du faisan commun, la gestion de l'espèce, les aménagements et l'entretien des agrainoirs toute l'année a permis à cette espèce de se réimplanter, tout n'est pas gagné pour autant, la prédation est très importante (renard, chat forestier, autour des palombes sans oublier les mortalités routières). Nous rappelons qu'en période de nidification notre compagnon le chien doit être tenu en laisse et ce à partir du 15 Avril jusqu'au 30 juin, afin de respecter le cycle biologique des espèces, le non-respect de la loi est sanctionnable par amende !

Une faisane dérangée de son nid par le chien l'abandonnera à coup sûr, c'est une douzaine d'oiseaux de détruits, un faon de chevreuil n'est jamais abandonné par sa mère, ne le touchez pas (même si c'est toujours tentant) car sa mère l'abandonnerait, pour ce qui est d'un marcassin, le problème est bien différent, n'essayez surtout pas de le prendre au premier cri, sa mère très agressive aura vite fait de vous faire comprendre de le lâcher !

En cette période sensible, il est désolant de constater des arrachages de haies, abattage d'arbres, combien de nids sont ainsi détruits !

Encore une fois, nous insisterons sur le fait que lors des battues aux grands gibiers, malgré la pose de panneaux de signalisation sur les accotements de la route des Prés, quelques automobilistes ne respectent pas la vitesse (80 km/h maxi) mais au contraire klaxonnent et accélèrent, même s'ils ne partagent pas notre hobby ce n'est pas la bonne démarche, un

animal peut traverser la route à tout moment et engendrer une collision et un accident qui pourrait être grave de conséquence. De plus, nous avons encore eu cette année des panneaux qui ont été retirés, c'est inadmissible, ce panneau dans le cadre de battues permet d'informer les autres utilisateurs de la nature qui eux peuvent modifier leurs sorties, car les enceintes chassées par demi-journée n'excèdent pas un tiers de la forêt communale (un tiers pour les chasseurs et deux tiers pour les promeneurs).

L'organisation de la chasse en battue est très encadrée, sur le terrain :

- 1 – les chasseurs reconnaissables par le port de gilets orange fluo,
- 2 – les routes, chemins balisés par des panneaux « chasse en cours ».

En l'absence de signalisation, cela signifie qu'il n'y a pas de battue.

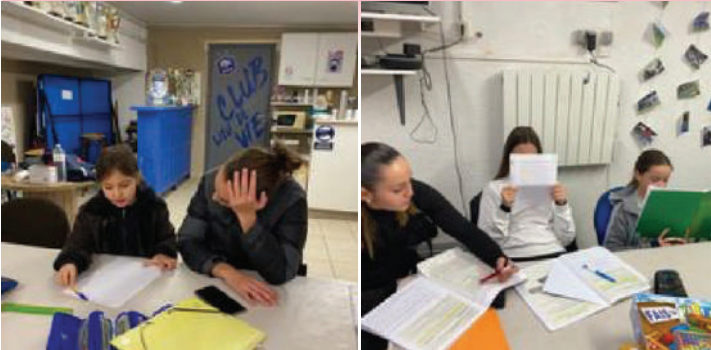
Le président, D. DROUELLE

À L'USV, ON FAIT BEAUCOUP PLUS QUE DU FOOT ! PROJET ASSOCIATIF, PROJET ÉDUCATIF, PROJET SPORTIF

À l'USV, les dirigeants, les éducateurs, les familles et les partenaires ont à cœur de proposer un cadre de vie qui allie les valeurs associatives, éducatives et sportives. Quelques projets ont marqué cette saison :



L'aide aux devoirs avant ou après les séances d'entraînement



Le soutien à l'équipe de France



Le tournoi de Noël intergénérationnel avec l'arrivée du Père Noël



MANIFESTATIONS GRAND PUBLIC

- **PROMENADE GOURMANDE** - SAMEDI 24 JUIN 2023 : changement de format en 2023

Depuis 2003, cette manifestation se déroulait le dimanche à partir de 11h30. Les canicules de 2019 et 2022 nous ont amené à changer de format. En 2023, la promenade adapte ses horaires et propose ce rassemblement festif et gourmand le samedi à partir de 17h30 lorsque les rayons du soleil seront moins ardents.

- **SUPER LOTO** le 29 mai 2023

Une première pour l'USV, organisation d'un loto à la salle événementielle d'Auxonne

INFOS PRATIQUES

Madame Correia – 06 80 98 46 27 – <https://www.facebook.com/VillerslesPotsFeminines/>

Taxi Monin

Villers - Les - Pots
06 78 46 22 89

Monin-Baroille Dominique
26 Rue du Breuil
21130 Athée

Conventionné CPAM
Toutes distances

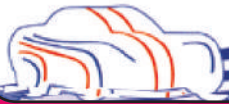
taximonin21@gmail.com
Commune de Stationnement : Villers-les-Pots N°2



PAYET CONTRÔLE

Route Nationale 5
21130 VILLERS-LES-POTS

Avec ou sans rendez-vous
Tél. 03 80 79 05 67



www.autosecuritas.fr



POMPES FUNÈBRES MAGNO

Pompes funèbres familiales, indépendantes et bienveillantes

- Organisation complète des obsèques avec un conseiller dédié
- Transport de corps toutes distances
- Articles funéraires
- Caveaux
- Monuments
- Contrats obsèques
- Entretien de sépultures

3 agences à votre écoute 24h/24 et 7j/7

39 rue Carnot 21130 AUXONNE - 03.80.66.56.89

38 route de Dijon 21470 BRAZEY EN PLAINE - 03.45.49.65.45

39290 MOISSEY - 03 84 69 04 05



- Gros œuvre
- Menuiseries
- Fabricant de Menuiseries Bois (Qualibat 3552)

DONOLO

🏠 21130
FLAGEY-LES-AUXONNE

📞 03 80 77 11 50

✉ contact@donolo.fr

🌐 donolo.fr

FÉMININ
03 80 37 31 55

MASCULIN
03 80 31 03 88

SALON MARIN
COIFFURE

3 RUE DE LA PAIX - 21130 AUXONNE



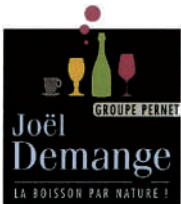
OPTIQUE GRANET
Auxonne

A domicile ou en boutique
Et sur rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture

1 rue de Bourg 21130 Auxonne
Tel: 03.80.37.32.45 optique-granet@orange.fr

HOP la forme

SALLE DE SPORT



7, route de Dole
BP 23
Maison Dieu
21170 LOSNE

03 80 27 09 27

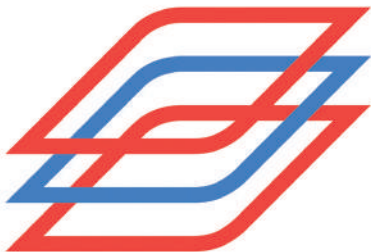
joel.demange@maisonpernet.com
www.maisonpernet.com



Rue Lavoisier - ZI Les Renardières
21700 Nuits-Saint-Georges

contact@noirot-tp.com
Tél : 03 80 61 32 00 - Fax : 03 80 61 34 09

www.noirot-tp.com



**FRANCE
MATÉRIAUX**
CONSTRUIRE ET RÉNOVER PRO

Lundi-Vendredi
7h30 - 11h45
Samedi 8h00 - 12h00

contactsfmateriaux@gmail.com
Facebook

SF MATÉRIAUX

1 Rue Jean Vachon
21130 AUXONNE
Tél. : 03.80.37.30.53
www.francemateriaux.fr



A.B. EAU
Plomberie sanitaire

20 ans d'expérience à votre service

- Installation et entretien sanitaire
- Entretien et dépannage chauffage

Claude ANTONUCCI
12 rue de l'Amont 21130 Villers les Pots

03.80.31.91.96
06.72.09.87.40



**Espaces
Verts**

Entretien - Elagage - Abattage
Cours et Clôtures

Ent. Debessel S.

21 130 Villers les Pots
07.71.06.72.84
dspaysage21@gmail.com

893 850 784 R.C.S Dijon

MANIFESTATIONS PRÉVUES AU COURS DU 2^e SEMESTRE 2023

1 ^{er} juillet 2023	Kermesse des écoles, stade municipal
8-9 juillet 2023	45 ans de l'association « Les Lutines », stade municipal
9 juillet 2023	« Médiathèque municipale » rallye pédestre
16 juillet 2023	Vide-grenier organisé par le Comité des fêtes « Villers en fête »
22 juillet 2023	Tournoi de pétanque organisé par Boule de Gomme, stade municipal
1 ^{er} septembre 2023	Bar éphémère, espace rural
3 septembre 2023	Vide-greniers organisé par « les Anciens Combattants »
30 septembre 2023	Omelette géante organisée par la municipalité
30 septembre et 1 ^{er} octobre 2023	Fête patronale sur la place de la mairie
6 octobre 2023	Bar éphémère, espace rural
8 octobre 2023	Vide-greniers organisé par les Jeunes du Val-de-Saône
21-22 octobre 2023	Foire aux plantes organisée par l'USV
3 novembre 2023	Bar éphémère, espace rural
11 novembre 2023	Commémoration de l'Armistice au Monument aux Morts
18-19 novembre 2023	Fête des 30 ans de l'Association Energie Santé, Cité de la Joie
25-26 novembre 2023	Marché de Noël des Lutines, Cité de la Joie
1 ^{er} décembre 2023	Bar éphémère, espace rural
2-3 décembre 2023	Téléthon, Cité de la Joie
12 janvier 2024	Vœux du Maire ouvert à la population